

Pourquoi une loi intégrale ?
Chaque année, plus de 160 000 enfants
et plus de 277 000 femmes sont victimes
de violences sexuelles.

94 % des plaintes pour viol sont classées sans suite.
Ces violences constituent un problème massif et systémique,
elles nécessitent donc une réponse globale et un changement
profond de société.

La loi intégrale qu'est ce que c'est ?

Le texte de la proposition de loi, adopté par la commission spéciale,
reprend 67 des 140 mesures portées depuis deux ans par les 200
organisations de la Coalition féministe et enfantiste.

Objectif : bâtir une réponse globale face aux violences sexuelles et
sexistes faites aux femmes et aux enfants (justice, police, santé,
éducation, travail, enfance, enseignement supérieur, numérique, etc)

A partir du 1er octobre, le texte validé en Commission la semaine
passée sera étudié en séance publique.

Nous devons nous mobiliser pour montrer que nous sommes des
millions.

Nous sommes des millions de victimes.

Nous sommes des millions à soutenir cette loi.

Montrons-leur!

RDV LUNDI 5 OCTOBRE DEVANT LE CONSEIL
DEPARTEMENTAL D'ANGERS - BD FOCH
À PARTIR DE 19H